



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Communiqué de presse

COMMUNIQUE DU BUREAU FEDERAL DE LA FGF-FO DU 6 juin 2011

En réponse aux revendications salariales, F. BAROIN, Ministre du budget, a réitéré son refus d'augmenter le point d'indice en 2011 et 2012, arguant que « *malgré la crise, le pouvoir d'achat avait augmenté de plus de 3 % en 2010* ».

Pour la FGF-FO, cet affichage du Ministre ne reflète pas du tout la réalité vécue par les agents.

Raisonné, comme le fait F. BAROIN, sur la moyenne de la masse salariale est un leurre et cache de grandes disparités. Utiliser la GIPA (garantie individuelle du pouvoir d'achat) ou le GVT (glissement, vieillesse, technicité) comme artifices, alors que les mesures RGPP se sont traduites par le non-remplacement de plusieurs centaines de milliers d'agents, pour la FGF-FO, c'est inacceptable. En effet, si certains ont pu bénéficier de mesures individuelles et catégorielles, en revanche de nombreux agents n'ont connu aucune augmentation en 2010, voire une baisse de la rémunération en 2011 avec la hausse de la retenue pour pension.

Pour la FGF-FO, les mesures collectives (indiciaires) doivent primer sur les mesures individuelles. Pour FO, ces augmentations ciblées ne doivent pas se substituer à l'augmentation générale des salaires.

La FGF-FO refuse que les fonctionnaires soient la variable d'ajustement privilégiée des politiques de rigueur budgétaire du gouvernement. C'est pourquoi la FGF-FO réaffirme ses revendications :

- **5 % d'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice,**
- **un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat du point accumulée depuis 2000 par l'attribution de points d'indice,**
- **une ouverture de négociations pour la refonte et la revalorisation de la grille indiciaire pour toutes les catégories C, B et A plaçant le minimum de rémunération à 120 % du SMIC,**
- **une prime de transports pour tous et la revalorisation de l'ensemble des frais de mission.**

De plus, la FGF-FO demande l'arrêt de toutes les mesures prises dans le cadre de la RGPP, et l'abrogation de la loi de novembre 2010 portant réforme des retraites.

Concernant la suppression pure et simple du secrétariat d'Etat à la Fonction publique, la FGF-FO considère que cette décision gouvernementale démontre une fois de plus le peu d'estime portée aux agents.

Par ailleurs, le gouvernement, s'appuyant sur les « accords de Bercy » signés en 2008 par certaines organisations syndicales, veut réformer les droits et moyens syndicaux dévolus aux organisations syndicales.

Pour la FGF-FO, ce qui est présenté par le gouvernement est inadmissible ! Au prétexte de « transparence », c'est la libre organisation et l'indépendance syndicales qui sont visées. La FGF-FO refuse cette remise en cause des règles statutaires issues du décret de 1982. Cette ingérence dans le fonctionnement des organisations syndicales risque de se traduire par moins de moyens pour les syndicats, ce qui aboutirait surtout à moins de droits pour les agents à être représentés ou à être défendus.

Pour la FGF-FO, le droit syndical des fonctionnaires est constitutif de leur statut ; il est statutaire et doit le rester. Dans cet esprit, nous rejetons toute notion faisant référence à un « statut du représentant syndical » et nous exigeons de disposer des moyens nécessaires à l'exercice de nos mandats.

La FGF-FO exige le retrait de ce projet de destruction des droits syndicaux et refusera d'être associée à toute cogestion de la destruction de ces droits.

A cinq mois du scrutin majeur du 20 octobre 2011, la FGF-FO affirme qu'en voulant, une fois de plus, se précipiter, le gouvernement joue à « l'apprenti sorcier ». C'est pourquoi la FGF-FO exige un moratoire des droits et moyens syndicaux jusqu'en 2014.

Contre la RGPP, contre les suppressions d'emplois
Pour la défense de la Fonction publique
Pour la défense des intérêts particuliers et collectifs des
fonctionnaires et agents publics
Pour l'augmentation générale des salaires



Paris, le 8 juin 2011

**JE
NOUS
TOUS
AVEC** **FO!** **SERVICE
PUBLIC**